



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

programmes

Question écrite n° 50677

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation de l'enseignement de l'allemand dans notre pays et sur l'intérêt professionnel que représente la maîtrise de la langue de notre premier partenaire commercial, troisième puissance économique mondiale. Il lui fait part à cet égard des difficultés rencontrées dans la région Nord - Pas-de-Calais pour promouvoir l'enseignement de la langue allemande. Le rectorat de l'académie de Lille refuse l'ouverture de sections allemandes en raison d'un « vivier de recrutement trop faible » et l'inspection académique du Nord conditionne aux effectifs futurs la poursuite de cet enseignement. Il semblerait que le déclin des effectifs s'explique en partie par les insuffisances de l'information apportée aux parents et aux élèves qui devraient, dès l'enseignement primaire, disposer d'éléments de réflexion délivrés par les enseignants compétents mais aussi par les milieux économiques. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les mesures qu'il envisage de prendre afin d'assurer l'avenir de l'enseignement de l'allemand.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50677

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 septembre 2000, page 5210